Ecole maternelle DORTAN

Année scolaire 2017/2018

Conseil d'école extraordinaire

09/01/18 (18h20/ 18h45)

COMPTE-RENDU

Personnes présentes : Mme DUBARE (Mme Le Maire de Dortan) – Mme MEYNET (représentante de la mairie de Chancia) - Mme DI BIASE – Mme DAVID – Mme DUSSAUTOIR (enseignantes) – Mme GIORDANO – Mme FAURE – Mme PEREIRA - Mme EL AZIFI – Mme FOURNIER – Mme BORREY (représentantes des parents d'élèves) – Mme PALISSON (maîtresse supplémentaire)

Personnes excusées : Mme BUILLAS (DDEN) – les membres du RASED

Personnes absentes : /

Secrétaire de séance : Mme DUSSAUTOIR

Accueil et rappel de l'ordre du jour

Ordre du jour :

- **Vote des rythmes scolaires**

Conseil conjoint avec le 2ème conseil d'école de l'élémentaire.

- **Les différentes positions :**

  - la mairie de Dortan : le conseil municipal s'est prononcé pour le retour à 4 jours sans TAP l'année prochaine, Mme Le Maire remercie les personnels encadrant les activités qui ont pris en charge les enfants durant la semaine à 4 jours et demi
  - les représentantes des parents : suite à l'enquête au sein des familles, 69 % des parents souhaitent un retour à 4 jours et 14% souhaitaient rester à 4 jours et demi.
  - Les enseignantes : bien qu'en élémentaire cela soit mitigé au sein de l'équipe, pour la maternelle l'équipe se prononce en faveur du retour à 4 jours ce qui permettra aux enfants de se reposer le mercredi et de faire plus d'activités suite à la sieste les après-midi.

- **Vote pour les rythmes scolaires** :

<u>- maternelle</u> :

Pour le retour à 4 jours avec les anciens horaires (8h30-11h30 et 13h30-16h30) : 7

Contre le retour à 4 jours avec les anciens horaires (8h30-11h30 et 13h30-16h30) : 0

Abstention : 0

- <u>élémentaire</u> :

Pour le retour à 4 jours avec les anciens horaires (8h30-11h30 et 13h30-16h30) : 7

Contre le retour à 4 jours avec les anciens horaires (8h30-11h30 et 13h30-16h30) : 4

Abstention : 0

Le conseil d'école se prononce donc en faveur du retour à 4 jours (Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi) avec les horaires suivants :

- **matin : 8h30-11h30 (ouverture des portes 10min avant en maternelle)**

- **après-midi : 13h30-16h30 (ouverture des portes 10min avant en maternelle)**

Le dossier sera présenté fin janvier à la commission de l'inspection académique pour valider ou non la décision.

La séance est levée à 18h15

<u>Prochains conseils d'écoles</u> :
Mardi 13 mars 2018 à 18h15
Mardi 12 juin 2018 à 18h15